

Ali RASTBEEN¹



BRICS ET RECOMPOSITION DU POUVOIR MONDIAL : VERS LA FIN DE L'UNIPOLARITÉ AMÉRICAINE ?

Résumé : Le groupe BRICS pèse économiquement mais son influence géopolitique reste limitée. Son élargissement (BRICS+) augmente sa représentativité mais accroît son hétérogénéité. La stratégie de dé-dollarisation (transactions en monnaies locales, diversification des réserves de change, développement de systèmes de paiement alternatifs) reste progressive et partielle, le dollar conservant pour le moment une position dominante. Les BRICS défendent une réforme des institutions internationales et créent des alternatives (NBD, forums sectoriels) qui restent encore trop modestes face aux institutions établies. Les États-Unis conservent une suprématie militaire incontestée, avec un budget et une projection de puissance inégalés, alors que l'influence des BRICS, dépourvus d'alliance militaire commune et misant plutôt sur des partenariats bilatéraux et une dissuasion régionale, repose davantage sur un *soft balancing* diplomatique que sur une force coercitive. Les États-Unis conservent aussi une nette avance en matière de *Soft power* mais ont perdu leur lustre moral, et les BRICS améliorent graduellement leur image, intensifiant la compétition pour la légitimité internationale. L'émergence des BRICS marque moins la fin brutale de l'unipolarité américaine qu'une transition vers un ordre mondial plus polycentrique et complexe, qui sera « hybride » puisqu'il mêlera des éléments multipolaires, bipolaires (rivalité sino-américaine) et des résidus d'unipolarité dans des domaines clés comme la finance ou la défense. Pour jouer un rôle central, les BRICS devront surmonter leurs contradictions, tandis que les États-Unis devront accepter le partage du *leadership* mondial et de renouer avec

1. Géopoliticien franco-iranien et conférencier, Dr. Ali Rastbeen est Président et fondateur de l'Académie de Géopolitique de Paris, et dirige la revue *Géostratégiques* de l'établissement, dans laquelle il a signé de nombreuses publications. Il a publié, *The Three Iranian Islands of the Persian Gulf* (2008), *Géopolitique de l'islam contemporain* (2009), et plus récemment a dirigé l'ouvrage *Humanitarian Impact of Unilateral Sanctions and Over-Compliance. Theoretical challenges and practical Implications* (2025).

le multilatéralisme, puisqu'aucun acteur ne pourra imposer seul ses règles et que la coopération reste indispensable pour éviter l'anarchie. L'enjeu est de savoir si cette multipolarité naissante débouchera sur une coopération ou sur des rivalités accrues et une fragmentation chaotique.

Mots-clés : Système international, BRICS, BRICS+, Élargissement, Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Ordre international multipolaire, Unilatéralisme, États-Unis d'Amérique, Occident, G7, Institutions internationales, ONU, Diplomatie, Géopolitique, Défense, Économie, Dé-dollarisation, rivalités technologiques, Alliances, Coopération sud-sud, *Soft power*, Recomposition, Multilatéralisme, Ordre hybride.

BRICS AND THE RECOMPOSITION OF GLOBAL POWER: TOWARDS THE END OF AMERICAN UNIPOLARITY?

Abstract: *The BRICS group has significant economic weight, but its geopolitical influence remains limited. Its expansion (BRICS+) increases its representativeness but also its heterogeneity. The de-dollarization strategy (transactions in local currencies, diversification of foreign exchange reserves, development of alternative payment systems) remains gradual and partial, with the dollar currently maintaining a dominant position. The BRICS advocate for reform of international institutions and create alternatives (NBDs, sectoral forums) that are still too modest compared to established institutions. The United States retains undisputed military supremacy, with an unparalleled budget and power projection capabilities, while the influence of the BRICS, lacking a common military alliance and relying instead on bilateral partnerships and regional deterrence, depends more on soft diplomatic balancing than on coercive force. The United States also maintains a clear lead in soft power but has lost its moral luster, while the BRICS are gradually improving their image, intensifying the competition for international legitimacy. The emergence of the BRICS marks less the abrupt end of American unipolarity than a transition to a more polycentric and complex world order, which will be "hybrid" since it will blend multipolar and bipolar elements (the Sino-American rivalry) with remnants of unipolarity in key areas such as finance and defense. To play a central role, the BRICS will have to overcome their contradictions, while the United States will have to accept sharing global leadership and return to multilateralism, since no actor can impose its rules alone and cooperation remains essential to avoid anarchy. The question is whether this nascent multipolarity will lead to cooperation or to increased rivalries and chaotic fragmentation.*

Key words: *International system, BRICS, BRICS+, Enlargement, Brazil, Russia, India, China, South Africa, Multipolar international order, Unilateralism, United States of America, West, G7, International institutions, UN, Diplomacy, Geopolitics, Defense, Economy, De-dollarization, Technological rivalries, Alliances, South-South cooperation, Soft power, Recomposition, Multilateralism, Hybrid order.*

LES PAYS DU BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) rejoints récemment par de nouvelles économies émergentes², s'affirment comme des acteurs clés de la transformation de l'ordre international. Depuis la fin de la Guerre froide (1991), les États-Unis dominaient un système unipolaire fondé sur leur supériorité militaire, économique et normative. Or, l'essor des puissances du Sud global, en

2. L'Égypte, les Émirats Arabes Unis (EAU), l'Éthiopie, l'Iran, et l'Indonésie

particulier le groupe BRICS, remet en cause cette hiérarchie. Le monde serait-il en train de basculer d'une *Pax Americana* unipolaire vers un ordre multipolaire ?



Réunion des dirigeants du BRICS au Brésil (2025)³

Ce questionnement traverse tant les analyses géopolitiques que les discours officiels. Un rapport de la Conférence de Munich sur la sécurité note par exemple que « *le monde entre dans une ère de tensions (...) alors qu'il passe de l'unipolarité dominée par les États-Unis à la multipolarité* »⁴. Dans ce contexte, le BRICS apparaît comme un moteur du basculement en cours, porté par son poids démographique et économique croissant, et par son ambition déclarée de bâtir un ordre international plus équilibré.

Cet article propose une analyse approfondie du rôle du BRICS dans la recomposition du système international contemporain. Nous explorerons les dimensions économiques, géopolitiques, stratégiques et institutionnelles de ce groupe,

3. 2025 BRICS Summit Family Photo, Rio de Janeiro (Brésil), 7 juillet 2025, lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:2025_BRICS_Summit_Family_Picture.jpg (consulté le 24 novembre 2025). Source : Prime Minister's Office, Government Open Data License-India.

4. Simşek Ayhan, « Global order shifting from US-led unipolarity toward multipolarity: Munich Security Report », *Anadolu Ajansı* (AA), 10 février 2025, lien : <https://www.aa.com.tr/en/europe/global-order-shifting-from-us-led-unipolarity-toward-multipolarity-munich-security-report/3477327> (consulté le 24 novembre 2025). Résumé du rapport : *Multipolarization. Munich Security Report 2025*, Conférence de Munich sur la Sécurité, Février 2025, 151 p., lien : https://securityconference.org/assets/02_Dokumente/01_Publikationen/2025/MSR_2025/Multipolarization_%E2%80%933_Munich_Security_Report_2025.pdf (consulté le 24 novembre 2025).

avant d'examiner les développements récents – élargissement du « BRICS+ », initiatives de dé-dollarisation, revendications en matière de gouvernance mondiale. Nous comparerons ensuite les leviers d'influence du BRICS à ceux des États-Unis dans des domaines clés (finance, alliances, défense, *soft power*). Enfin, nous nous interrogerons sur les limites de l'action des BRICS et la nature réelle de l'ordre émergent : assiste-t-on à la fin de l'unipolarité américaine ou à l'émergence d'un ordre multipolaire hybride ?

I – Le groupe des BRICS, moteur d'un ordre international multipolaire

Né comme acronyme économique en 2001, le « BRIC » (rejoint par l'Afrique du Sud en 2010 pour devenir BRICS) est devenu en l'espace de deux décennies un acteur géopolitique de premier plan. Dès 2009, lors de leur premier sommet, ces pays se sont positionnés collectivement en faveur d'une réforme de l'ordre mondial jugé trop centré sur l'Occident⁵. Symbolisant l'émergence des « nouveaux centres du pouvoir » cherchant à challenger la domination occidentale⁶, le BRICS incarne aux yeux de nombreux pays du Sud un contrepoids potentiel à l'hégémonie américaine. Sa montée en puissance accompagne et accélère la transition vers un système plus polycentrique : « *un changement de pouvoir est clairement perceptible, avec un nombre croissant d'États – dont les pays du BRICS – cherchant à exercer leur influence* »⁷. Autrement dit, l'ère de l'unipolarité sans rival touche à sa fin, remplacée par une dynamique de multipolarisation du pouvoir mondial.

Du point de vue des pays émergents, ce basculement est porteur d'une promesse d'ordre international plus équitable. Au sein des sociétés du BRICS, l'idée multipolaire est perçue positivement : une enquête citée par le *Rapport de Munich 2025* révèle que la plupart des citoyens en Chine, Inde, Afrique du Sud et Brésil

5. Wang Wen, « Wang Wen : coopération des BRICS : remodeler le nouvel ordre de la gouvernance mondiale et dessiner une nouvelle image de la civilisation humaine » (discours), *Progressive International*, Rio (Brésil), 8 juillet 2025, lien : <https://progressive.international/blueprint/081e896e-6143-4cd5-bece-6d51f0c28174-brics-cooperation-reshaping-the-new-global-governance-order-and-drawing-a-new-picture-of-human-civilization/fr> (consulté le 24 novembre 2025).

6. Grätz Jonas, Lionnet Philippe, Brengard Marcel, « Les Brics et l'évolution des rapports de force planétaires », *Die Volks Wirtschaft (La Vie Économique, Suisse)*, 1 avril 2025, lien : <https://dievolkswirtschaft.ch/ft/2025/04/les-brics-et-levolution-des-rapports-de-force-planetaires/> (consulté le 24 novembre 2025).

7. *Op. Cit.*, Simşek Ayhan, « Global order shifting from US-led unipolarity toward multipolarity: Munich Security Report »...

estiment qu'un monde multipolaire répondrait mieux aux préoccupations des pays en développement⁸. Ce narratif fédère bien au-delà du noyau BRICS, convainquant de nombreux États d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine de la nécessité d'une « *désoccidentalisation* » de la gouvernance mondiale⁹. Pour autant, la multipolarité promue par le BRICS ne signifie pas la disparition immédiate de toute hiérarchie : le système actuel demeure hybride, mêlant éléments unipolaires, bipolaires et multipolaires¹⁰. Les États-Unis conservent d'importants atouts structurels, et le BRICS lui-même reste confronté à ses propres limites, que nous aborderons plus loin. Il n'en demeure pas moins que le BRICS s'affirme aujourd'hui comme un acteur de transformation du système international, en contestant l'ordre établi et en proposant, à minima, une diversification des pôles de puissance.

1. La dimension économique du BRICS

Le premier levier de puissance du BRICS réside dans son poids économique. Les cinq membres initiaux du groupement comptent parmi les plus grandes économies mondiales (la Chine, l'Inde et la Russie figurant dans le top 10 en PIB, que ce soit nominal ou en parité de pouvoir d'achat).

Si l'on considère le PIB en termes de PPA, les BRICS occupent désormais 5 des 8 premières places mondiales¹¹. Collectivement, leur part dans la richesse mondiale a connu une ascension remarquable : de 20 % du PIB mondial en 2003, elle a atteint près de 40 % en 2024¹², dépassant ainsi le poids combiné du G7. D'après les données du Fonds Monétaire International (FMI), les 10 pays BRICS (après élargissement) devraient représenter environ 40 % du PIB mondial en 2025, contre 28 % pour le G7, creusant encore l'écart dans les années à venir¹³. Ce basculement quantitatif – illustré par le croisement des courbes ci-dessus – confère aux BRICS une puissance économique de premier plan, synonyme d'influence géopolitique accrue (*economic heft = geopolitical clout*)¹⁴.

8. *Ibidem*.

9. *Op. Cit.*, Grätz Jonas, Lionnet Philippe, Brengard Marcel, « Les Brics et l'évolution des rapports de force planétaires »...

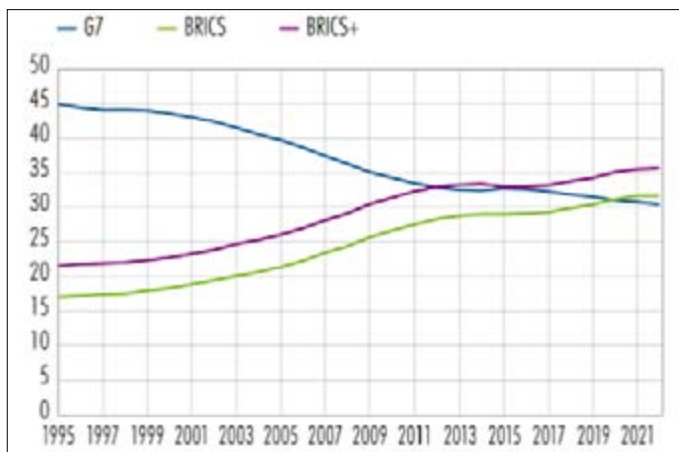
10. *Op. Cit.*, Simşek Ayhan...

11. Bogdanova Kelly, *How BRICS sees the world* (Global Insight, Special Report), *RBC Wealth Management*, 24 septembre 2025, 18 p., lien : <https://www.rbcwealthmanagement.com/assets/wp-content/uploads/documents/insights/global-insight-special-report-BRICS.pdf> (consulté le 24 novembre 2025).

12. *Ibidem*.

13. *Ibid*.

14. *Ibid*.



Évolution des parts du G7, des BRICS et BRICS+ dans le PIB mondial, en parité de pouvoir d'achat (en %)¹⁵

Le rattrapage économique des BRICS a abouti à un croisement des courbes vers 2015-2020, la part du G7 (ligne bleue) déclinant à environ 30 % tandis que celle des BRICS+ (ligne violette) dépasse 35 %, avec un écart qui se creuse selon les projections.

Au-delà du PIB, les BRICS occupent une place cruciale dans le commerce international et la production de ressources stratégiques. Ils rassemblent environ 46 % de la population du globe et une large part des matières premières mondiales. En 2023, le groupe fournit une proportion importante de l'énergie fossile (environ 30 % de la production pétrolière mondiale) et domine

le marché de nombreux produits miniers et agricoles¹⁶. Les BRICS forment ainsi un maillon essentiel des chaînes d'approvisionnement mondiales – par exemple, la Chine est dominante dans l'extraction de métaux critiques pour la transition énergétique¹⁷. Jusqu'à présent, ce potentiel n'a été que peu mobilisé comme levier géopolitique (les sommets BRICS ont toutefois servi à des arrangements sectoriels, par exemple entre la Russie et l'Afrique du Sud sur le marché du platine¹⁸).

15. Source : Fonds monétaire international ; calculs Banque de France, lien : <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/elargissement-des-brics-quelles-consequences-potentielles-pour-leconomie-mondiale> (consulté le 24 novembre 2025).

16. *Op. Cit.*, Grätz Jonas, Lionnet Philippe, Brengard Marcel...

17. *Ibidem.*

18. *Ibid.*

Néanmoins, la dépendance du reste du monde vis-à-vis des matières premières et débouchés des BRICS constitue objectivement un atout stratégique pour ces pays.

Sur le plan financier, les BRICS cherchent à tirer parti de leur puissance économique tout en réduisant leur vulnérabilité vis-à-vis du dollar et des institutions dominées par l'Occident. Ensemble, les banques centrales des pays BRICS+ détiennent environ 42 % des réserves de change mondiales¹⁹, reflet de décennies d'accumulation de devises (notamment par la Chine) – un matelas financier considérable. En 2014, le groupe a lancé sa propre banque multilatérale de développement, la Nouvelle Banque de Développement (NBD)²⁰ basée à Shanghai, dotée d'un capital initial de 100 milliards de \$. La NBD se veut une alternative (ou du moins un complément) aux institutions de Bretton Woods que sont la Banque mondiale et le FMI. À ce jour, elle a approuvé plus de 30 milliards de dollars de projets dans les pays membres et partenaires²¹. Parallèlement, un Fonds de réserve commun (*Contingent Reserve Arrangement*, CRA) de 100 milliards de \$ a été mis en place, offrant un filet de sécurité financier en cas de crise des balances des paiements²² – un mécanisme analogue à un mini-FMI.

Ces initiatives témoignent de la volonté des BRICS de contester l'hégémonie financière occidentale et de gagner en autonomie. Toutefois, leur échelle reste modeste au regard des moyens du FMI ou de la Banque mondiale : la NBD ne représente encore qu'environ 3 % des capacités de financement des grandes banques multilatérales de développement²³. En somme, sur le volet économique, le BRICS s'est imposé comme un pôle de croissance majeur du Sud global et s'outille progressivement pour peser sur la finance internationale, même si son influence financière institutionnelle demeure embryonnaire face aux géants établis.

19. Dolgin Dmitry, Turner Chris, « De-dollarisation : More BRICS in the wall », *ING Think*, 23 octobre 2024, lien : <https://think.ing.com/articles/de-dollarisation-more-brics-in-the-wall/> (consulté le 24 novembre 2025).

20. *New Development Bank* (NDB) en anglais.

21. Wang Wen, « Wang Wen : coopération des BRICS : remodeler le nouvel ordre de la gouvernance mondiale et dessiner une nouvelle image de la civilisation humaine » (discours, Rio (Brésil), 8 juillet 2025, lien : <https://progressive.international/blueprint/081e896e-6143-4cd5-bece-6d51f0c28174-brics-cooperation-reshaping-the-new-global-governance-order-and-drawing-a-new-picture-of-human-civilization/fr> (consulté le 24 novembre 2025).

22. *Ibidem*.

23. *Ibid*.

2. Les dimensions géopolitique et stratégique du BRICS

Sur le plan géopolitique, le BRICS se définit par une volonté collective de rééquilibrage de l'ordre mondial en faveur des puissances émergentes. Depuis la déclaration fondatrice d'Iekaterinbourg (Russie) en 2009 jusqu'aux sommets récents, le groupe promeut explicitement l'avènement d'un « monde multipolaire » et la montée en puissance de « nouveaux centres du pouvoir » alternatifs à l'Occident²⁴. Les BRICS se posent ainsi en porte-parole des intérêts du Sud global sur la scène internationale. Ils coordonnent leurs positions dans les enceintes multilatérales afin de défendre une vision plus inclusive de la gouvernance mondiale – par exemple en insistant sur le respect de la souveraineté des États, la non-ingérence et le droit au développement. Concrètement, le forum BRICS offre un espace de concertation diplomatique sud-sud inédit : pour la première fois dans l'histoire moderne, une coopération multilatérale régulière s'organise en dehors du cadre occidental²⁵. Des domaines variés font l'objet de consultations ou d'initiatives conjointes, qu'il s'agisse de normes technologiques (coordination sur la 5G entre la Chine, l'Inde et la Russie), de recherche scientifique (création d'un centre commun de développement de vaccins) ou encore d'exploration spatiale (partage de données de satellites d'observation)²⁶. Cette collaboration pragmatique illustre la volonté des BRICS de proposer des solutions alternatives aux défis globaux – sans passer par les canaux occidentaux – qu'il s'agisse de sécurité sanitaire, d'innovation numérique ou de sécurité alimentaire.

D'un point de vue stratégique, il est important de souligner que le BRICS n'est ni une alliance militaire ni un bloc politique homogène. Contrairement à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ou même à l'Union européenne (UE), le BRICS ne dispose d'aucun mécanisme de défense collective ou d'engagement contraignant. « *BRICS n'est pas conçu pour être une alliance militaire comme l'OTAN [...] Il n'y a aucune composante militaire* », rappellent les observateurs²⁷. Chaque membre poursuit donc sa propre stratégie de défense et d'alliances. La Russie et la Chine entretiennent un partenariat stratégique bilatéral très poussé (exercices militaires conjoints, convergence diplomatique face aux États-Unis), tandis qu'à l'inverse l'Inde, méfiante vis-à-vis de Pékin, se rapproche des États-Unis

24. *Op. Cit.*, Grätz Jonas, Lionnet Philippe, Brengard Marcel...

25. *Op. Cit.*, Wang Wen, « Wang Wen : coopération des BRICS : remodeler le nouvel ordre de la gouvernance mondiale et dessiner une nouvelle image de la civilisation humaine »...

26. *Ibidem*.

27. *Op. Cit.*, Bogdanova Kelly, *How BRICS sees the world...*

dans l'espace indo-pacifique (Quad²⁸, coopération militaire avec Washington). Le Brésil et l'Afrique du Sud, quant à eux, n'ont pas de contentieux majeurs avec l'Occident et cherchent à ménager tous les camps. L'élargissement du BRICS a accru cette diversité stratégique : par exemple, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis – nouveaux admis – restent des partenaires militaires de longue date des États-Unis, ce qui peut limiter leur engagement anti-hégémonique²⁹.

En dépit de ces divergences, les BRICS convergent sur certaines priorités stratégiques, notamment la remise en cause du recours dominant de l'Occident à la force et aux sanctions. Le groupe plaide pour un règlement pacifique des conflits et critique l'imposition de sanctions unilatérales (une position renforcée par la présence de la Russie et de l'Iran, directement visés par les sanctions américaines). Il met également en avant des enjeux globaux où la voix des pays en développement doit, selon lui, être mieux entendue : sécurité climatique, cybersécurité, lutte contre les pandémies, régulation des nouvelles technologies, etc. Sur ces sujets, les BRICS cherchent à peser collectivement dans les négociations internationales en faisant valoir la perspective du Sud. Par exemple, face aux pays du G7, ils soulignent la responsabilité partagée mais différenciée dans les efforts climatiques, ou défendent la primauté du développement économique dans l'agenda mondial. Certains analystes parlent à ce titre d'une forme de « *soft balancing* » : sans affronter militairement l'Occident, les BRICS s'organisent pour contrebalancer son influence par des moyens politiques et normatifs. Leur capacité d'attraction diplomatique n'est pas négligeable : en multipliant les sommets, forums sectoriels (conseils d'affaires, forums académiques) et partenariats (coopération Afrique-BRICS, etc.), ils tissent un réseau d'influence qui élargit leur audience bien au-delà de leurs frontières. En ce sens, le BRICS déploie une stratégie d'influence plus subtile que la coercition, misant sur l'exemplarité de sa coopération Sud-Sud et la diffusion de son narratif multipolaire pour gagner des soutiens.

28. Le Dialogue quadrilatéral pour la sécurité (*Quadrilateral Security Dialogue*, QSD ou Quad) est une coopération informelle entre les États-Unis, le Japon, l'Australie et l'Inde, comprenant des rencontres diplomatiques et des exercices militaires, et fondée en 2007. Elle vise à contrer l'influence régionale de la Chine.

29. Fravel Taylor (entretien), « Q&A : The BRICS expansion and the global balance of power », *MIT News* (Massachusetts Institute of Technology), Dizikes Peter (propos recueillis par), 26 septembre 2023, lien : <https://news.mit.edu/2023/taylor-fravel-brics-expansion-0926> (consulté le 24 novembre 2025).

3. La dimension institutionnelle : BRICS et gouvernance mondiale

Sur le terrain institutionnel, le BRICS s'efforce de remodeler les règles du jeu mondial à son avantage, tout en bâtissant ses propres structures parallèles. Ses membres considèrent que l'architecture de gouvernance héritée de l'après-1945 (Organisation des Nations Unies, institutions de Bretton Woods, etc.) ne reflète plus la réalité des rapports de force du ^{xxi}^e siècle³⁰. Ils en veulent pour preuve l'écart criant entre leur poids économique actuel et leur faible voix au chapitre dans ces instances : par exemple, les BRICS contribuent à environ la moitié de la croissance mondiale, mais ne détiennent collectivement que 13,24 % des droits de vote à la Banque mondiale³¹ (quand les seuls États-Unis en ont 16 %) et une part similaire des quotes-parts au FMI. Face à ce constat, le BRICS adopte une double approche : réformer les organisations existantes de l'intérieur, tout en construisant des alternatives externes.

D'une part, les BRICS revendiquent activement la réforme des institutions de gouvernance mondiale. Cela inclut la démocratisation du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU)³² ainsi que la révision du système de vote au FMI et à la Banque Mondiale (BM). Ils exigent notamment une redistribution des quotas du FMI en faveur des économies émergentes, arguant que le centre de gravité économique s'est déplacé vers le Sud. De même, au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), les BRICS défendent le principe du « *traitement spécial et différencié* » pour les pays en développement³³, afin de préserver des marges de manœuvre politiques pour leurs industries naissantes – position souvent critiquée par les nations développées. Si certaines concessions ont été obtenues (par exemple, une légère augmentation des quotes-parts de la Chine, de l'Inde et du Brésil au FMI au cours des dernières décennies), l'évolution reste lente et en deçà des attentes des BRICS. D'où le choix de compléter cette stratégie par la construction d'institutions parallèles.

En effet, d'autre part, le BRICS a mis sur pied ses propres mécanismes institutionnels pour contourner sa marginalisation dans les organes dominés par l'Occident. La création en 2014 de la Nouvelle Banque de Développement et du fonds de réserve CRA, évoqués plus haut, en est l'illustration : « *ils se sont dotés*

30. *Op. Cit.*, Grätz Jonas, Lionnet Philippe, Brengard Marcel...

31. *Op. Cit.*, Wang Wen.

32. Avec le soutien aux candidatures de membres du BRICS comme l'Inde, le Brésil ou l'Afrique du Sud pour des sièges permanents.

33. *Op. Cit.*, Wang Wen.

d'institutions parallèles au FMI et à la Banque mondiale »³⁴ afin de financer leurs projets de développement et de se prémunir contre les chocs financiers, sans passer par les conditionnalités de Washington. De même, les BRICS ont mis en place divers forums thématiques (ministériels, techniques) qui fonctionnent comme des espaces d'échange de politiques publiques et de coordination hors du giron occidental. On peut citer le Réseau BRICS de recherche sur les vaccins, le Conseil des *think tanks* BRICS, le partenariat BRICS sur la nouvelle révolution industrielle, ou encore le Projet d'université virtuelle BRICS, entre autres.

Cela étant, le degré d'institutionnalisation formelle du BRICS reste limité. Il s'agit avant tout d'un « *mécanisme de coopération de type forum* », fondé sur le consensus et la flexibilité³⁵. Le groupe ne possède ni charte constitutive, ni secrétariat permanent, ni appareil bureaucratique conséquent. La présidence tournante annuelle (chaque année un pays différent organise le sommet et impulse les priorités) garantit l'égalité entre membres, mais rend difficile l'inscription de l'action dans la durée³⁶. Chaque sommet se conclut par une déclaration conjointe, sans caractère juridiquement contraignant. Autrement dit, le BRICS n'édicte pas de normes obligatoires pour ses membres : il s'apparente davantage à une plateforme intergouvernementale qu'à une organisation supranationale. Cette relative légèreté institutionnelle a des avantages (souplesse, adaptation aux divergences) mais aussi des inconvénients évidents en termes d'efficacité et de suivi des engagements. Les dirigeants du BRICS en sont conscients : à mesure que le groupe s'élargit, la question de sa gouvernance interne se pose avec plus d'acuité (« *passer de 5 à 10 membres met à l'épreuve notre sagesse institutionnelle* », note un expert, soulignant le défi d'équilibrer efficacité décisionnelle et représentativité accrue)³⁷.

II – Développements récents des BRICS : élargissement, initiatives de dé-dollarisation, revendications en matière de gouvernance mondiale

Élargissement : un club en expansion vers le « BRICS+ »

Initialement groupe restreint de cinq grandes économies émergentes, le BRICS a engagé un processus d'élargissement pour accroître son influence et fédérer plus largement le Sud global. Lors du sommet de Johannesburg en août 2023

34. *Op. Cit.*, Grätz Jonas, Lionnet Philippe, Brengard Marcel.

35. *Op. Cit.*, Wang Wen.

36. *Op. Cit.*, Grätz Jonas, Lionnet Philippe, Brengard Marcel.

37. *Op. Cit.*, Wang Wen.

(15^e sommet), les cinq membres fondateurs ont créé la surprise en annonçant l'invitation de six nouveaux pays à rejoindre le BRICS : l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Iran, l'Égypte, l'Éthiopie et l'Argentine³⁸. Ces candidatures – parmi des dizaines d'autres expressions d'intérêt – visaient à diversifier le groupe en intégrant des poids lourds du Moyen-Orient et d'Afrique, et à renforcer la représentativité du BRICS dans le monde musulman et hispanophone. Tous les pays invités n'ont pas immédiatement accepté ou finalisé leur adhésion : l'Argentine, en particulier, a vu son changement de gouvernement fin 2023 remettre en cause sa participation. Néanmoins, la plupart ont donné leur accord.

En janvier 2024, quatre de ces pays (Émirats Arabes Unis, Arabie saoudite, Égypte, Éthiopie) devaient théoriquement devenir membres à part entière du BRICS, rejoints par l'Iran dès l'automne 2023 après quelques procédures internes. Par ailleurs, l'Indonésie – première économie d'Asie du Sud-Est – a officiellement adhéré début 2025, profitant du 16^e sommet organisé en octobre 2024 à Kazan (Russie) pour intégrer le groupe³⁹. Au total, le « BRICS+ » compte donc aujourd'hui une dizaine de membres effectifs ou en passe de l'être. Cet élargissement rapide transforme la nature du groupement : il élargit son empreinte géographique et économique, mais en contrepartie « l'hétérogénéité s'accroît au sein du groupe, des pays parfois rivaux s'y côtoyant »⁴⁰. Intégrer autour de la même table l'Inde et la Chine (rivaux en Asie), l'Arabie saoudite et l'Iran (longtemps adversaires au Moyen-Orient), ou encore des régimes politiques aussi divers que la théocratie iranienne, la monarchie saoudienne, la démocratie brésilienne et le régime autoritaire chinois, constitue un défi de cohésion.

Les nouveaux membres apportent des atouts non négligeables – ressources financières pour les uns (États du Golfe), matières premières et croissance démographique pour d'autres (Afrique) – mais aussi leurs dossiers contentieux. En interne, cela risque de compliquer la recherche de positions communes, chaque ajout « *rendant les consensus plus difficiles et les déclarations plus diluées* »⁴¹. En externe, toutefois, le signal politique est fort : l'expansion du BRICS traduit l'attractivité du bloc et le désir d'un grand nombre de pays de se rallier à sa vision multipolaire. Le BRICS+ se pose de plus en plus en représentant des intérêts du Sud global,

38. *Op. Cit.*, Grätz Jonas, Lionnet Philippe, Brengard Marcel.

39. *Ibidem*.

40. *Ibid.*

41. *Op. Cit.*, Fravel Taylor (entretien), « Q&A : The BRICS expansion and the global balance of power »...

élargissant potentiellement son audience auprès du G20 et au-delà (il ressemble désormais à un « *G20 moins les pays occidentaux* », note un politologue)⁴². Reste à voir si cette expansion se dotera des structures nécessaires pour devenir autre chose qu'une série de sommets annuels sans suivi.

La dé-dollarisation et la quête d'autonomie financière

Parallèlement à son élargissement, le BRICS a engagé des initiatives de « dé-dollarisation » de l'économie mondiale. Derrière ce terme, il s'agit pour ces pays de réduire la dépendance systémique au dollar américain – monnaie qui domine le commerce international, les réserves des banques centrales et les transactions financières globales, conférant aux États-Unis un « *privilège exorbitant* » et un levier d'influence géopolitique (via les sanctions, le contrôle de SWIFT⁴³, etc.). Plusieurs actions concrètes ont été entreprises :

Promotion des monnaies locales dans le commerce : les BRICS encouragent leurs entreprises à facturer les échanges bilatéraux en devises nationales plutôt qu'en dollars⁴⁴. La Chine et la Russie ont fortement augmenté la part du *renminbi* (Yuan) et du rouble dans leurs échanges énergétiques depuis 2022, contournant le dollar. De même, l'Inde paie une partie du pétrole russe en roupies ou en dirhams plutôt qu'en USD. Cette tendance s'est accentuée après les sanctions financières contre la Russie en 2022, perçues comme un électrochoc sur les risques d'utiliser exclusivement le dollar⁴⁵. Certes, la base de départ était faible : aujourd'hui encore, les devises BRICS ne représentent qu'environ 6,4 % des paiements internationaux via SWIFT⁴⁶. Mais ce ratio est en progression (il était inférieur à 5 % il y a quelques années)⁴⁷, signe d'un glissement graduel des habitudes de facturation commerciale.

Réorientation des réserves de change : collectivement, les BRICS+ ont augmenté la part de l'or et d'autres devises (euro, yuan) dans leurs réserves au détriment du dollar⁴⁸. La part du dollar dans les réserves mondiales est passée sous les 60 %, en partie du fait des ventes ou de la diversification des banques centrales

42. *Ibidem*.

43. *Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication* (SWIFT).

44. *Op. Cit.*, Bogdanova Kelly...

45. *Ibidem*.

46. Dolgin Dmitry, Turner Chris, « De-dollarisation : More BRICS in the wall », *ING Think*, 23 octobre 2024, lien: <https://think.ing.com/articles/de-dollarisation-more-brics-in-the-wall/> (consulté le 24 novembre 2025).

47. *Op. Cit.*, Wang Wen...

48. *Op. Cit.*, Dolgin Dmitry, Turner Chris, « De-dollarisation : More BRICS in the wall »...

des BRICS. La Chine, notamment, réduit sa détention de Bons du Trésor américains et accumule de l'or à un rythme soutenu. Néanmoins, l'or ne constitue encore que 10 % environ des réserves des BRICS+, soit la moitié de la moyenne mondiale⁴⁹, laissant une marge pour accroître cette diversification. Globalement, la part du dollar reste dominante dans les réserves comme dans les transactions : le processus de dé-dollarisation, bien réel, demeure à un stade où il profite surtout à quelques devises de pays développés (euro, yen) plus qu'aux monnaies émergentes elles-mêmes⁵⁰.

Infrastructures financières alternatives : Les BRICS travaillent à se doter de canaux de paiement et de marchés de référence autonomes. La Russie a développé son propre système de messagerie financière (SPFS) interbancaire, interconnecté partiellement avec le CIPS chinois, afin de réduire la dépendance à SWIFT⁵¹. Des réflexions sont en cours pour créer un système de paiement commun BRICS ou utiliser des monnaies numériques de banque centrale (projet m-Bridge) pour faciliter les transactions hors dollar, même si ces projets n'en sont qu'à leurs débuts⁵². En outre, une Bourse de matières premières BRICS est à l'étude (initiée sur les céréales) afin de fixer des prix de référence en devises locales, brisant le monopole des places occidentales (telles que Chicago) où les matières premières sont cotées en dollars⁵³.

Vers une monnaie commune ? Régulièrement évoquée par certains dirigeants (notamment russes), l'idée d'une monnaie unique du BRICS alimente les spéculations médiatiques. En pratique, cependant, aucun projet formel de monnaie commune n'est à l'agenda⁵⁴. Les divergences économiques et la complexité technique rendent cette perspective irréaliste à court terme. Les efforts se concentrent plutôt sur l'usage accru du yuan comme devise internationale (la Chine ayant l'économie la plus forte du groupe), voire sur la création d'une unité de compte numérique pour faciliter les règlements entre banques centrales. Mais pour l'instant, parler d'une « monnaie du BRICS » relève davantage du slogan politique que d'une feuille de route concrète.

49. *Ibidem*.

50. *Ibid.*

51. *Op. Cit.*, Bogdanova Kelly.

52. *Op. Cit.*, Dolgin Dmitry, Turner Chris.

53. *Op. Cit.*, Bogdanova Kelly.

54. *Ibidem*.

En synthèse, la stratégie de dé-dollarisation des BRICS vise à réduire la vulnérabilité de ces pays face aux fluctuations du dollar et aux sanctions américaines. Elle a déjà des effets notables dans les échanges intra-BRICS (hausse des règlements en monnaies locales) et sur la diversification des actifs de réserve. Toutefois, il convient de relativiser sa portée globale à court terme. L'économie des BRICS reste intégrée à l'économie mondiale où le dollar conserve un rôle structurant : environ 60 % du commerce international implique encore une économie développée (États-Unis, UE, Japon, etc.), contre 20 % seulement impliquant les BRICS+⁵⁵. Le billet vert demeure l'étalon de confiance pour de nombreux acteurs économiques, et aucune devise BRICS ne dispose pour l'instant de la stabilité, de la liquidité et de la confiance institutionnelle requises pour le détrôner. Les analystes estiment donc qu'en l'absence de choc géopolitique majeur, le dollar ne perdra pas son statut international du jour au lendemain⁵⁶. Néanmoins, la trajectoire est engagée vers un système monétaire plus pluraliste. Si la multipolarité politique est encore en gestation, une certaine multipolarité monétaire commence ainsi à voir le jour.

III – BRICS vs États-Unis : comparaison des leviers d'influence

La montée en puissance du BRICS soulève inévitablement la question de sa capacité à rivaliser avec l'hyperpuissance américaine. Dans quels domaines le regroupement émergent dispose-t-il de leviers comparables ou alternatifs à ceux des États-Unis ? Pour y répondre, examinons quatre axes d'influence : la finance, les alliances diplomatiques, la puissance militaire et le *soft power*.

1. Finance et monnaie : le dollar contre les alternatives du BRICS

En matière financière, l'avantage structurel demeure largement côté américain. Le dollar reste la monnaie mondiale par excellence : plus de 50 % des transactions financières internationales et près de 60 % des réserves officielles y sont libellées. Cette suprématie confère aux États-Unis un pouvoir exorbitant, celui d'émettre la devise de référence et de contrôler les circuits de paiement globaux (via le Trésor et la *Fed*, mais aussi le réseau SWIFT qu'ils influencent). Washington peut ainsi appliquer des sanctions financières unilatérales très efficaces, comme on l'a vu contre l'Iran, la Russie ou d'autres, coupant l'accès au dollar et aux liquidités

55. *Op. Cit.*, Dolgin Dmitry, Turner Chris.

56. *Op. Cit.*, Grätz Jonas, Lionnet Philippe, Brengard Marcel.

internationales⁵⁷. Par ailleurs, les institutions financières internationales – bien que multilatérales *de jure* – restent largement dominées par les Occidentaux (les États-Unis disposant par exemple d'un droit de veto au FMI). À cela s'ajoute la puissance des marchés américains (*Wall Street*), capables d'attirer les capitaux du monde entier, et l'attractivité du système d'innovation et de brevets américain, qui ancre le *leadership* technologique et donc économique des États-Unis.

Face à cela, les BRICS opposent leur stratégie de dé-dollarisation et la mise en place d'instruments alternatifs, évoqués précédemment. Le succès de cette démarche est encore limité à l'échelle globale : malgré des progrès régionaux (hausse des paiements en monnaies locales, montée du yuan comme monnaie de réserve secondaire), le dollar ne voit pour l'instant émerger aucune véritable rivale directe. Les monnaies du BRICS, prises individuellement, souffrent soit d'une convertibilité partielle (yuan, rouble), soit d'une volatilité / perception de risque trop élevée (réal brésilien, rand sud-africain, roupie indienne) pour prétendre au statut de valeur refuge mondiale. Le yuan chinois est le mieux positionné, mais son usage international (environ 2–3 % des flux SWIFT) reste disproportionnellement faible par rapport au poids économique de la Chine, en raison des contrôles de capitaux et du manque de confiance politique de nombreux États envers Pékin. Collectivement, le BRICS peut en revanche mettre sur la table ses ressources financières importantes (réserves de change, fonds souverains, production d'or, etc.) pour progressivement réorienter certaines pratiques. Surtout, il bénéficie d'un argument politique : la dénonciation de l'usage du dollar comme arme géopolitique. Cette critique trouve une résonance chez beaucoup de pays en développement ayant souffert de sanctions ou de la volatilité des flux de capitaux. Ainsi, en proposant des mécanismes financiers plus inclusifs, le BRICS tente d'éroder la centralité du dollar au profit d'un panier de devises ou d'échanges multidevises. Par exemple, l'accord de *swap* de devises au sein du CRA vise à fournir de la liquidité en cas de besoin sans passer par le FMI, donc sans exiger de dollars. De même, la future bourse des matières premières BRICS pourrait offrir des références de prix en yuans ou en roubles pour le pétrole, le gaz ou les métaux, réduisant la facturation systématique en dollar.

57. À ce sujet, on lira avec profit : Rastbeen Ali (dir.), *Humanitarian Impact of Unilateral Sanctions and Over-Compliance. Theoretical challenges and practical implications*, Paris, Académie de Géopolitique de Paris, 2025, 324 p. ; ainsi que les revues *Géostratégiques*, N° 53 (« Sanctions internationales et extraterritorialité ») et N° 59 (« Les sanctions coercitives et unilatérales »), Paris, Académie de Géopolitique de Paris, Juillet 2019 et Décembre 2022 respectivement.

En résumé, le levier financier américain – articulé autour du dollar et d'institutions établies – reste aujourd'hui inégalé, mais les BRICS s'emploient à le contourner progressivement. À court terme, le pouvoir monétaire des États-Unis demeure un pilier de leur primauté (souvent qualifié de « *weaponized interdependence* » lorsqu'il est utilisé à des fins coercitives). À plus long terme, si les initiatives des BRICS aboutissent et que d'autres acteurs (par exemple le Golfe arabo-persique, l'ASEAN⁵⁸) convergent dans cette voie, on pourrait voir émerger une architecture financière plus équilibrée, avec un rôle accru pour le yuan, l'or ou d'autres unités. L'issue dépendra en partie de la capacité des États-Unis à conserver la confiance mondiale dans le dollar – ce qui renvoie à la discipline de leur politique économique domestique – et de leur attitude face aux réformes de gouvernance financière internationale réclamées par les émergents.

2. Alliances et influence diplomatique : réseau occidental vs solidarité Sud-Sud

Sur le plan des alliances et partenariats internationaux, le contraste entre les États-Unis et le BRICS est marqué. Les États-Unis disposent du réseau d'alliances le plus dense et institutionnalisé au monde. Depuis 1945, ils ont bâti et entretenu des alliances politico-militaires structurantes : l'OTAN en Europe (30 alliés), des traités bilatéraux en Asie (Japon, Corée du Sud, Philippines, Australie via ANZUS, etc.), sans oublier des partenariats stratégiques sur tous les continents. Ce maillage d'alliances s'accompagne d'organisations internationales fondées par l'Occident et toujours dominées par lui sur le plan normatif (G7, OCDE⁵⁹, UE, OEA⁶⁰, ANZUS⁶¹, *Five Eyes*⁶², etc.). L'ordre libéral d'après-guerre était largement l'expression de la puissance américaine à travers ces alliances – lesquelles agissent

58. *Association of Southeast Asian Nations* (ASEAN) ou Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), fondée en 1967. Elle compte : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande (membres fondateurs), Brunei (1984), Vietnam (1995), Laos, Birmanie (1997), Cambodge (1999), Timor Oriental (2025).

59. Fondée en 1948 sous le nom d'Organisation Européenne de Coopération Économique (OECE), elle est renommée Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) en 1961. Elle compte 38 États membres, principalement occidentaux.

60. Organisation des États Américains (OEA), fondée en 1948 et comptant 35 États membres.

61. *ANZUS Security Treaty* (acronyme de *Australia, New Zealand, et United States*), pacte militaire d'alliance trilatérale signé en 1951.

62. *Five Eyes* (« Cinq yeux ») ou « Groupe des cinq » (Canada), désigne l'alliance des services de renseignement de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et des États-Unis, ces pays étant reliés entre eux par le traité UKUSA (*United Kingdom-United States Communications Intelligence Agency*) signé en 1946.

comme multiplicateur de force pour Washington. Par exemple, l'OTAN permet aux États-Unis de projeter leur influence en Europe, tandis que les alliances en Asie leur offrent des bases avancées et une coopération militaire face à la Chine. Sur le plan diplomatique, les États-Unis peuvent généralement compter sur le soutien (ou du moins la bienveillance) de leurs alliés dans les forums multilatéraux, ce qui facilite la formation de coalitions sur les grandes questions (dossiers nucléaires, droits de l'homme, etc.).

En face, le BRICS n'est pas une alliance formelle, et ses membres ont des engagements extérieurs variés, voire divergents. Le BRICS fonctionne sur un mode non-contraignant : aucun mécanisme n'oblige ses membres à soutenir mutuellement leurs positions diplomatiques ou militaires. Par conséquent, on a vu par exemple l'Inde se rapprocher du Quad aux côtés des États-Unis et du Japon pour des raisons de sécurité maritime, sans que cela n'entraîne son exclusion du BRICS. De même, le Brésil sous certaines administrations a cherché le partenariat stratégique avec l'OTAN ou l'UE sur des enjeux environnementaux ou économiques, tout en restant actif dans le BRICS. On peut parler d'une flexibilité du BRICS : c'est un forum de coordination, pas un pacte contraignant d'assistance ou de défense.

Cela dit, les BRICS partagent un agenda diplomatique commun minimal : défense du multilatéralisme onusien (contre les interventions militaires non approuvées par l'ONU, par exemple), promotion de la multipolarité et du droit international (réforme de l'ONU, etc.), soutien mutuel dans les candidatures à des postes internationaux, etc. Le BRICS sert parfois de plateforme pour aligner les positions : lors de votes à l'ONU, on a pu observer des concertations informelles BRICS (par exemple, sur des résolutions concernant la gouvernance d'Internet, la militarisation de l'espace, ou la condamnation des sanctions unilatérales). Toutefois, l'hétérogénéité politique du groupe limite sa capacité à agir comme un bloc unifié. Sur la guerre en Ukraine, par exemple, la Chine et l'Inde ont adopté des postures différentes (Pékin plus aligné sur Moscou, New Delhi se voulant non-alignée pragmatique). Sur les questions des droits humains, Brésil et Afrique du Sud (démocraties libérales) n'ont pas toujours les mêmes priorités que la Russie ou la Chine.

En somme, du point de vue des alliances, l'avantage reste largement aux États-Unis, qui bénéficient d'alliés solides et de longue date, alors que les BRICS doivent composer avec leurs propres liens extérieurs parfois contradictoires. Néanmoins, le BRICS crée une forme de solidarité Sud-Sud et un sentiment d'appartenance à un front émergent, ce qui n'est pas sans importance symbolique. De plus, certains

membres du BRICS sont eux-mêmes des pôles régionaux autour desquels gravitent des voisins : l'Afrique du Sud au sein de l'Union africaine, le Brésil en Amérique du Sud, l'Inde en Asie du Sud, etc. Ils peuvent capitaliser sur ces positions pour élargir l'influence collective du BRICS. Par exemple, l'Afrique du Sud porte au G20 la voix de l'Afrique, le Brésil celle de l'Amérique latine – et dans ces forums, ils relaient en partie les vues communes élaborées dans le cadre du BRICS. À terme, si le BRICS parvient à s'institutionnaliser davantage, il pourrait servir de noyau à un véritable réseau d'États non-alignés 2.0, amplifiant la capacité d'action collective du Sud global. Pour l'heure toutefois, les États-Unis conservent l'ascendant diplomatique grâce à leur système d'alliances – même si leur influence relative décline dans certaines régions où la Chine et la Russie gagnent du terrain par d'autres moyens (influence économique, militaire ou médiatique directe).

3. Puissance militaire et défense : suprématie américaine, dissuasion multipolaire

Sur le volet militaire, la comparaison met en lumière la persistance d'une suprématie américaine incontestée, malgré les arsenaux non négligeables de certains BRICS. Les États-Unis disposent des forces armées les plus puissantes et technologiquement avancées au monde, avec un budget de défense d'environ 800 milliards de dollars par an – soit plus que les dépenses militaires combinées de l'ensemble des autres membres du G20. Leur projection de puissance est mondiale, s'appuyant sur un réseau d'environ 800 bases et installations militaires à l'étranger, des flottes navales opérant sur tous les océans, et des capacités uniques (porteurs nucléaires, bombardiers stratégiques à long rayon d'action, force de frappe planétaire via drones et missiles, etc.). Par ailleurs, les États-Unis sont comme nous l'avons évoqué plus haut à la tête d'alliances militaires structurées (OTAN, accords bilatéraux) qui, en cas de conflit majeur, multiplient leur puissance de feu disponible. Le complexe militaro-industriel américain assure une avance technologique (dans les domaines comme les avions furtifs, la cyberguerre, l'espace, l'intelligence artificielle militaire) qui confère un avantage qualitatif significatif. Enfin, en matière nucléaire, si la Russie est l'égale des États-Unis en nombre d'ogives, la triade nucléaire américaine demeure un élément central de la dissuasion globale occidentale.

Face à cela, aucun cadre militaire intégré n'existe au sein du BRICS. Le groupe ne mène pas d'exercices conjoints sous son égide, ne possède pas d'état-major ou de force multinationale, et n'a pas de clause de défense commune. Sur les cinq membres initiaux, deux sont néanmoins des grandes puissances militaires : la

Chine et la Russie (respectivement 2^e et 3^e budgets de défense mondiaux, et détenteurs de l'arme nucléaire pour la Russie – la Chine ayant une capacité nucléaire plus limitée mais croissante). L'Inde dispose également d'une armée volumineuse (4^e budget mondial) et de l'arme nucléaire, mais son matériel est disparate et elle est militairement moins tournée contre l'Occident que vers ses défis régionaux (Pakistan, frontière himalayenne). Le Brésil et l'Afrique du Sud ont des forces armées de taille moyenne, concentrées sur la défense régionale. L'incorporation de nouveaux membres comme l'Iran apporte des capacités asymétriques (missiles balistiques, drones) et l'Arabie saoudite ou l'Égypte disposent d'armements modernes (souvent acquis auprès des États-Unis ou de la Russie), mais là encore sans intégration collective.

La coordination militaire entre certains BRICS existe sur une base bilatérale ou via d'autres structures, notamment l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS) où Chine, Russie et Inde (ainsi que le Pakistan) participent à des exercices antiterroristes et discutent de sécurité régionale. La Russie et la Chine ont renforcé leur coopération militaire (patrouilles navales conjointes, exercices Vostok, etc.), surtout depuis 2014, formant un quasi-axe en Asie du Nord-Est. Cependant, l'Inde reste prudemment à distance de ce duo, tandis que le Brésil n'a aucun accord de défense avec la Chine ou la Russie. On ne peut donc parler d'une « force » BRICS unifiée. En cas de crise internationale, il n'y aurait pas de réponse militaire collective du BRICS : chaque capitale déciderait selon ses intérêts propres.

Pour autant, les BRICS – ou du moins certains d'entre eux – entament l'érosion de l'hyperpuissance militaire américaine de manière indirecte. La modernisation accélérée de l'Armée populaire de libération (APL) fait de la Chine un rival de plus en plus crédible dans la région indo-pacifique, capable d'envisager à moyen terme de contester militairement l'accès américain à certaines zones (mer de Chine méridionale, détroit de Taïwan). De son côté, la Russie, malgré les revers subis en Ukraine, conserve une force nucléaire stratégique équivalente à celle des États-Unis – assurant qu'en cas de confrontation OTAN-Russie, la destruction mutuelle reste garantie. L'Inde, sans s'opposer frontalement aux États-Unis, renforce également ses capacités militaires indigènes (missiles, flotte, spatial) et pourrait, dans un contexte futur, refuser son espace aux opérations américaines si ses intérêts divergent. Ainsi, si l'on adopte une perspective multipolaire, on constate que la dissuasion nucléaire repose désormais sur plusieurs pôles (États-Unis, Russie, Chine, Inde, France / Royaume-Uni) et non plus sur le seul duopole américano-soviétique. De plus, l'étendue géographique des engagements américains peut devenir

un point de vulnérabilité : face à plusieurs « théâtres » simultanés (par exemple une crise en Europe de l'Est, une autre en mer de Chine), la supériorité militaire américaine serait mise à rude épreuve, surtout si les alliés du BRICS (comme l'Iran ou la Corée du Nord) ouvraient d'autres fronts asymétriques.

En définitive, la puissance militaire demeure le domaine où l'unipolarité américaine est la plus tangible. Aucun regroupement de pays, BRICS inclus, n'est en mesure de rivaliser globalement avec l'appareil de défense des États-Unis aujourd'hui. Toutefois, l'évolution stratégique mondiale montre une progression vers un équilibre de la terreur plus diffus, où plusieurs puissances régionales (dont certaines du BRICS) peuvent compliquer considérablement l'action militaire américaine. L'unilatéralisme militaire de Washington (tel qu'exercé en 2003 en Irak) est aujourd'hui plus coûteux et contesté, car des contre-mesures (militaires, cyber, antisatellites, etc.) peuvent être déployées par d'autres acteurs majeurs. En somme, si l'on ne peut pas encore parler de multipolarité pleine et entière sur le terrain militaire, on assiste à la fin progressive du « monopole absolu » dont jouissaient les États-Unis dans les années 1990, avec l'émergence de pôles de puissance régionale capables de tenir tête localement.

4. Soft power et influence culturelle : le modèle occidental face aux atouts des BRICS

Enfin, le *soft power* – c'est-à-dire la capacité à séduire, à attirer par le rayonnement culturel, les valeurs, le modèle sociopolitique – constitue un autre levier d'influence à comparer. Historiquement, les États-Unis (et plus largement l'Occident) ont dominé ce registre au xx^e siècle : diffusion planétaire de la culture populaire (cinéma hollywoodien, musique, mode de vie), prestige de leurs universités et de leurs innovations, promotion de l'idéologie libérale démocratique comme horizon désirable, etc. L'*American way of life* et les valeurs des démocraties occidentales ont longtemps exercé un pouvoir d'attraction énorme, même au sein des peuples des pays adverses. Aujourd'hui encore, malgré des revers d'image (guerres controversées, crises financières, polarisation interne), les États-Unis conservent un *soft power* considérable : leurs géants du numérique façonnent l'espace informationnel global (de Google à Netflix en passant par Twitter), l'anglais reste la *lingua franca* internationale, et leur modèle universitaire attire des centaines de milliers d'étudiants étrangers chaque année. De plus, l'Occident se présente comme le défenseur d'un « ordre international fondé sur des règles » (*Rules-based order*), sur les droits humains et la prospérité partagée – un discours qui garde une résonance positive dans nombre de sociétés.

Les pays BRICS, individuellement, disposent eux aussi de certains atouts de *soft power*, mais très variables. L'Inde peut capitaliser sur sa démocratie dynamique (la plus peuplée du monde) et sa culture diversifiée (*Bollywood*, diaspora qualifiée à l'étranger, yoga et spiritualité, etc.), qui lui confèrent une image généralement favorable. Le Brésil jouit d'une sympathie internationale liée à sa culture (Carnaval, football, musique) et à son rôle historique de pays pacifique, bien que ses crises internes aient terni son aura ces dernières années. L'Afrique du Sud a longtemps bénéficié du prestige moral de Nelson Mandela et continue de jouer de son statut de « nation arc-en-ciel », multiraciale et démocratique en Afrique.

En revanche, la Chine et la Russie ont un *soft power* plus ambivalent : si la Chine fascine par sa réussite économique et technologique, son système politique autoritaire et ses pratiques (surveillance de masse, répression au Xinjiang, etc.) suscitent méfiance et rejet dans de nombreux pays développés. Son image s'est même dégradée dans certains pays du Sud à cause d'affaires de surendettement dans les projets des Nouvelles Routes de la Soie ou de comportements jugés arrogants de ses « *wolf-warrior diplomats* » (« diplomatie du loup guerrier »). La Russie, quant à elle, a perdu une grande partie du capital de sympathie qu'elle pouvait avoir après la Guerre froide : l'affaire Skripal, les ingérences électorales, puis surtout l'invasion de l'Ukraine en 2022 l'ont reléguée au rang de paria aux yeux de l'Occident, et même dans beaucoup de pays non-occidentaux son image s'est détériorée (peur de l'impérialisme, mercenaires *Wagner* en Afrique, etc.).

Sur le plan collectif, le BRICS cherche à combler le déficit d'influence narrative en se posant en champion d'un ordre mondial plus juste, et en investissant dans des outils de communication globaux. La Chine, en particulier, déploie d'importants moyens médiatiques (réseaux d'information multilingues comme CGTN, agences de presse *Xinhua*, médias d'État russes *Russia Today* (RT) / *Sputnik* alliés sur certaines narratifs) pour diffuser le point de vue des BRICS ou contrer celui de l'Occident. On observe également une multiplication des sommets et événements sous label BRICS (forums culturels, compétitions sportives, échanges universitaires) destinés à promouvoir un sentiment d'appartenance et à accroître la visibilité du groupe. Par exemple, des festivals de cinéma BRICS ou des jeux sportifs BRICS ont été organisés. L'idée est de forger progressivement une identité collective qui aille au-delà du strict plan gouvernemental.

Néanmoins, le *soft power* occidental demeure à ce stade sans équivalent. Même au sein des BRICS, les élites et classes moyennes restent fortement attirées par les produits, l'éducation et parfois les valeurs occidentales (les riches Russes ou

Chinois envoient volontiers leurs enfants étudier aux États-Unis ou en Europe, par exemple). Le modèle de développement chinois intéresse certains dirigeants autoritaires, mais il inspire difficilement les populations en général en dehors de promesses économiques. De plus, les BRICS n'offrent pas un modèle politique unifié à proposer : on y trouve aussi bien des démocraties que des régimes autoritaires, des économies libérales et des économies dirigées. Il n'y a pas d'idée BRICS clairement identifiable susceptible de séduire universellement, si ce n'est un message assez générique de respect de la souveraineté et de droit au développement pour chaque pays. Ce message a certes une force dans le Sud global (il se pose en rupture du paternalisme occidental), mais il est contrebalancé par l'absence d'un récit positif commun (comme put l'être la promesse démocratique occidentale).

En somme, dans le domaine de la culture et des idées, les États-Unis conservent une nette avance, tout en ayant perdu de leur lustre moral aux yeux de certains. Les BRICS, eux, améliorent graduellement leur image par des actions concrètes de coopération (livraison de vaccins, financements d'infrastructures, etc.) et par l'activisme diplomatique, ce qui leur gagne des sympathies dans de nombreuses nations en développement. Comme le résume un expert : les États-Unis ont « *une quantité prodigieuse de soft power* » héritée de leur histoire, mais ils ont parfois négligé d'entretenir leurs relations avec le reste du monde ces dernières années, ce qui ouvre un espace que des pays comme la Chine commencent à occuper⁶³. La compétition pour la légitimité internationale – qui est une autre facette du *soft power* – s'est donc intensifiée. Mais il est encore trop tôt pour dire que les BRICS ont supplanté l'Amérique sur ce terrain ; ils posent en revanche les jalons d'une influence alternative, mieux adaptée aux aspirations du Sud, face à un discours occidental perçu comme moins hégémonique qu'auparavant.

IV – Limites et défis du BRICS

Malgré ses succès et ambitions, le BRICS fait face à de sérieuses limites qui freinent son action et pourraient l'empêcher de concrétiser pleinement ses objectifs. Parmi les principaux obstacles souvent soulignés figurent :

Des divergences internes profondes : l'unité de façade du BRICS cache des intérêts parfois opposés entre ses membres. Des rivalités géopolitiques bilatérales subsistent (Chine vs Inde sur la frontière de l'Himalaya, Iran vs Arabie saoudite pour l'influence au Moyen-Orient, Égypte vs Éthiopie autour des eaux du Nil,

63. *Op. Cit.*, Fravel Taylor.

etc.). Les systèmes politiques et orientations idéologiques diffèrent grandement (démocraties pluralistes à Pretoria ou Brasília, régime communiste à Pékin, ultra-conservatisme théocratique à Téhéran, autoritarisme nationaliste à Moscou). Ces hétérogénéités compliquent la définition d'une vision commune forte. « *Le BRICS, c'est un peu le G20 moins les pays riches* », note un observateur, soulignant que plus on ajoute de membres, plus le groupe devient diffus et traversé de clivages⁶⁴. Certes, tous partagent un désir de faire contrepoids à l'Occident, mais jusqu'où sont-ils prêts à sacrifier leurs propres différends pour cela ? Pour l'instant, aucune crise majeure n'a testé la solidarité BRICS de façon décisive – et beaucoup doutent qu'en cas de vrai conflit d'intérêts, le groupe puisse adopter une position unifiée ferme.

Un manque d'institutionnalisation et de coordination : comme vu plus haut, le BRICS ne dispose pas d'une structure robuste pour mettre en œuvre ses idées. « *Le groupe [...] ne forme pas une organisation internationale rendant des décisions contraignantes. Il n'est régi par aucun statut formel ni ne dispose d'un secrétariat permanent* », rappellent Jonas Grätz et al. en 2025⁶⁵. Cela signifie qu'entre deux sommets, le suivi des engagements est tributaire de la bonne volonté de chaque gouvernement. Les programmes lancés (fonds, banques, centres de recherche) avancent lentement et avec des moyens modestes. Par exemple, la NBD n'a financé que 96 projets depuis sa création, souvent de petite taille, par manque de capitalisation suffisante et de consensus sur sa stratégie. L'absence de mécanismes contraignants fait que les décisions se réduisent souvent à des déclarations d'intention. En outre, le principe de consensus intégral (chaque membre peut bloquer une initiative qui le dérange) conduit à des compromis au plus petit dénominateur commun. L'élargissement accentuera ce défi, en multipliant les veto potentiels. En bref, le BRICS souffre d'un déficit de structure pour convertir ses discours en actions coordonnées d'envergure.

La dépendance continue envers l'Occident : paradoxe du rapport de force actuel, les économies des BRICS restent en grande partie interdépendantes avec celles des pays occidentaux qu'ils ambitionnent de concurrencer. La Chine, moteur du BRICS, réalise encore une large part de sa croissance grâce aux marchés nord-américain et européen (qui absorbent une portion significative de ses exportations, des composants électroniques aux biens de consommation). L'Inde, malgré son non-alignement, courtise les investissements occidentaux pour ses infrastructures

64. *Ibidem*.

65. *Op. Cit.*, Grätz Jonas, Lionnet Philippe, Brengard Marcel.

et dépend de technologies importées (par exemple dans la défense, où elle achète aussi bien russe ou français qu'américain). Le Brésil et l'Afrique du Sud ont des liens historiques et commerciaux profonds avec l'Europe et les États-Unis, qui restent parmi leurs principaux investisseurs et partenaires commerciaux. Même la Russie, sous sanctions, demeure tributaire de recettes en euros ou en dollars (via la vente d'hydrocarbures à l'Europe jusqu'en 2022, puis à d'autres qui payent souvent en devise forte via des circuits secondaires).

En somme, aucun BRICS n'est réellement découplé de l'Occident sur le plan économique : la structure des échanges internationaux et des flux financiers fait que l'Occident et les BRICS sont encore dans une relation de dépendance mutuelle, même si la balance se rééquilibre progressivement. Cette réalité limite la marge de manœuvre du BRICS pour s'opposer frontalement au système actuel : il leur faut composer avec, sous peine de s'isoler ou de se nuire à eux-mêmes. Ainsi, les tentatives de contournement du dollar se heurtent à la nécessité pratique d'utiliser encore le dollar pour commercer avec le reste du monde (qui ne fait pas partie du BRICS). De plus, sur le plan technologique, beaucoup de pays BRICS accusent un retard dans des secteurs clés (semi-conducteurs, pharmaceutique, aéronautique...) et doivent coopérer avec l'Occident pour combler ces lacunes. Cette interdépendance commerciale et technique atténue la portée de la « rupture » que le BRICS pourrait représenter.

Des ambitions supérieures aux moyens : le discours du BRICS est volontariste (réformer ceci, créer cela, multiplier les coopérations) mais la traduction concrète est souvent modeste. Par exemple, la volonté de peser dans l'aide au développement n'a pas empêché l'Afrique de subir de plein fouet la pandémie de Covid-19 faute d'un soutien massif : la donation de vaccins par la Chine et l'Inde, bien réelle, est restée inférieure à ce que les pays du G7 ont finalement fourni via le programme COVAX. De même, si la Nouvelle Banque de Développement ambitionne de rivaliser avec la Banque mondiale, sa taille critique est bien trop faible (moins de 10 milliards de \$ de prêts annuels, contre plus de 100 milliards de \$ pour la Banque Mondiale). Les projets d'infrastructures financés par les BRICS (notamment via la Chine et son initiative des Nouvelles Routes de la Soie⁶⁶) ont suscité autant d'espoir que de critiques (surendettement de pays bénéficiaires, chantiers inachevés, etc.). En un sens, le BRICS doit encore prouver qu'il peut tenir ses promesses. Ses déclarations sur la réforme de l'ONU ou du FMI restent des vœux pieux tant que ces institutions ne bougent pas substantiellement – or, les obstacles

66. Également désignée *Belt and Road Initiative* (BRI), ou « *One Belt One Road* » (OBOR).

politiques à ces réformes sont énormes (veto des membres permanents actuels au Conseil de sécurité, inertie du FMI où les États-Unis bloquent toute revalorisation radicale des quotes-parts, etc.). Il n'est pas certain que le BRICS parvienne, dans un horizon prévisible, à infléchir significativement ces structures. Le risque est que le BRICS se limite à un rôle de tribune d'expression de doléances du Sud, sans parvenir à remodeler la gouvernance mondiale en profondeur.

Le facteur humain et les perceptions : enfin, un défi plus intangible réside dans la cohésion politique interne et la stabilité des pays BRICS eux-mêmes. Le groupe a déjà connu des fluctuations selon les gouvernements en place (par exemple, le Brésil de Jair Bolsonaro était beaucoup moins engagé dans le BRICS que celui de Lula da Silva). Si demain l'Inde avait un changement de *leadership* moins favorable à la Chine, ou si l'Afrique du Sud était engluée dans des crises internes, la dynamique BRICS pourrait s'en trouver ralentie. De plus, l'image des BRICS sur la scène mondiale n'est pas unanimement positive : nombre de pays intermédiaires (Mexique, Turquie, etc.) observent avec intérêt mais aussi prudence cette coalition dont ils ne font pas partie. Le BRICS peut susciter la méfiance s'il est perçu comme un club sino-centré ou anti-occidental dogmatique. Les BRICS devront donc convaincre qu'ils peuvent fédérer au-delà de leur cercle, sans apparaître comme hégémoniques à leur tour.

En résumé, si le BRICS est devenu un acteur incontournable, il n'est pas sans faiblesses. Hétérogénéité, structure faible, dépendances persistantes et ambition non garantie par les faits constituent autant de freins à son efficacité. Ces limites suggèrent que le BRICS, à lui seul, ne suffira peut-être pas à basculer l'ordre mondial, à moins de mutations internes pour parler d'une seule voix et mobiliser des moyens à la hauteur de ses slogans.

Conclusion : Fin de l'unipolarité ou émergence d'un ordre multipolaire hybride ?

En guise de conclusion, revenons à la question initiale : assiste-t-on avec le BRICS à la fin de l'unipolarité américaine ?

Les éléments analysés ci-dessus invitent à une réponse nuancée. D'un côté, il est indéniable que la domination sans partage qu'exerçaient les États-Unis dans les années 1990 appartient désormais au passé. Le moment unipolaire post-Guerre froide s'est érodé sous l'effet de la montée en puissance de nouvelles puissances : la Chine d'abord, mais aussi l'Inde, la résilience de la Russie, sans compter d'autres

acteurs régionaux importants (en dehors du BRICS, on pourrait mentionner la Turquie, l'Indonésie avant son adhésion, le Golfe, etc.). Le monde de 2025 est plus polycentrique qu'il y a 20 ans : « *un nombre croissant d'États cherchent à exercer de l'influence* », constate le Rapport de Munich⁶⁷, et la multipolarisation est à l'œuvre dans les faits. Le BRICS a largement contribué à ce phénomène en structurant un pôle d'attraction alternatif. Avec environ 40 % de l'économie mondiale, la moitié de la population, des ressources stratégiques cruciales et un discours de réforme de l'ordre international, le BRICS a posé les jalons d'un monde où plusieurs centres de pouvoir coexistent. Ses succès, notamment l'élargissement en BRICS+, témoignent de l'élan multipolaire en cours.

Pour autant, parler de « fin de l'unipolarité » au sens d'un renversement complet de l'ordre établi serait prématuré. Les États-Unis conservent une position de *primus inter pares* dans le système international. Ils restent la seule puissance à pouvoir agir (militairement, économiquement, diplomatiquement) sur tous les continents de manière décisive. Leur réseau d'alliances, leur avance technologique et monétaire, et leur *soft power* leur assurent une influence disproportionnée par rapport à tout autre État pris séparément. Aucune coalition émergente, pas même le BRICS, n'est aujourd'hui en mesure d'imposer un ordre entièrement nouveau indépendant de l'Occident. En réalité, ce à quoi l'on assiste, c'est davantage à la fin de l'unilatéralisme incontesté qu'à la fin de la prépondérance américaine elle-même. L'ordre qui émerge peut être qualifié d'hybride : partiellement multipolaire (puisqu'il y a diffusion du pouvoir, régionalisation, et concurrence de modèles), mais aussi partiellement unipolaire-bipolaire dans certains domaines (le couple États-Unis-Occident vs Chine-Russie structure par exemple la rivalité technologique et sécuritaire, tandis que les biens publics mondiaux comme la stabilité financière ou la lutte climatique dépendent encore largement de l'initiative occidentale).

En d'autres termes, on observe une recomposition plutôt qu'une révolution : le système international intègre de nouveaux centres de gravité sans que l'ancien centre (Washington) ne disparaisse. D'ailleurs, certains au sein même de l'*Establishment* américain reconnaissent cette évolution : « *le monde multipolaire est déjà là* », admettait en 2023 l'ancien chef d'état-major américain Mark Milley⁶⁸. L'enjeu pour les États-Unis est de s'adapter à ce monde fragmenté, en renouant avec le multilatéralisme et en coopérant avec les puissances émergentes là où c'est possible, plutôt que de chercher à contenir à tout prix la marée montante – une stratégie

67. *Op. Cit.*, Simşek Ayhan.

68. *Op. Cit.*, Bogdanova Kelly.

qui pourrait s'avérer contre-productive. Du côté des BRICS, l'enjeu est de passer du symbole à l'action : pourront-ils transformer l'essai en consolidant un véritable pôle de pouvoir cohérent, capable d'influer structurellement sur la gouvernance mondiale ? Cela nécessiterait de surmonter leurs divisions internes et de convaincre au-delà de leur cercle.

Enfin, il convient d'ajouter une réflexion critique sur les conséquences de cette transition vers davantage de multipolarité. Si un monde unipolaire garantissait une certaine stabilité hégémonique, un monde multipolaire n'est pas automatiquement plus paisible ou juste. Sans mécanismes de coordination efficaces, la multipolarité peut rimer avec rivalités exacerbées et vide de gouvernance. Le rapport de Munich 2025 met en garde contre un scénario où « *un monde plus multipolaire [serait] plus conflictuel, sans règles partagées ni coopération multilatérale efficace* »⁶⁹ – en somme, une fragmentation chaotique aux effets négatifs pour tous. À l'inverse, les défenseurs du BRICS voient dans la multipolarité la promesse d'un ordre « *plus équitable, plus juste et plus pacifique* »⁷⁰, où chaque région aurait voix au chapitre. La réalité sera sans doute entre les deux : nous entrons dans une ère où aucun pays ne pourra dicter seul l'agenda global, ce qui est porteur d'équilibres nouveaux mais aussi d'incertitudes. Le système international combinera des éléments d'équilibre des puissances classique et de gouvernance collective sur les enjeux transnationaux, dans une configuration inédite.

En conclusion, plutôt qu'une « fin de l'unipolarité » au sens d'un effacement pur et simple de la puissance américaine, nous assistons à la fin d'un monopole décisionnel occidental et à l'émergence progressive d'un ordre polycentrique. Le BRICS en est à la fois le symptôme et l'un des artisans. L'ordre mondial qui se profile n'est ni entièrement multipolaire ni purement bipolaire ; il s'apparente à un agencement complexe où coexistent plusieurs pôles de puissance et d'influence, dans un équilibre en constante redéfinition⁷¹. L'histoire n'est pas écrite d'avance : la manière dont Américains et BRICS coopéreront ou s'affronteront pour établir de nouvelles règles du jeu déterminera si ce nouvel ordre sera stable et bénéfique – ou au contraire conflictuel et fragmenté. Le défi, pour tous, sera de parvenir à une multipolarité gérée et inclusive, évitant tant l'hégémonie d'hier que l'anarchie de demain. ■

20 novembre 2025.

69. *Op. Cit.*, Simşek Ayhan.

70. *Ibidem.*

71. *Ibid.*

Bibliographie

- Bogdanova Kelly, *How BRICS sees the world* (Global Insight, Special Report), *RBC Wealth Management*, 24 septembre 2025, 18 p., lien : <https://www.rbcwealthmanagement.com/assets/wp-content/uploads/documents/insights/global-insight-special-report-BRICS.pdf> (consulté le 24 novembre 2025).
- Dolgin Dmitry, Turner Chris, « De-dollarisation : More BRICS in the wall », *ING Think*, 23 octobre 2024, lien : <https://think.ing.com/articles/de-dollarisation-more-brics-in-the-wall/> (consulté le 24 novembre 2025).
- Fravel Taylor (entretien), « Q&A : The BRICS expansion and the global balance of power », *MIT News* (Massachusetts Institute of Technology), Dizikes Peter (propos recueillis par), 26 septembre 2023, lien : <https://news.mit.edu/2023/taylor-fravel-brics-expansion-0926> (consulté le 24 novembre 2025).
- *Géostratégiques*, N° 53 (« Sanctions internationales et extraterritorialité »), Paris, Académie de Géopolitique de Paris, Juillet 2019, 205 p., lien : <https://academiedegeopolitiquedeparis.com/category/n-53-sanctions-internationales-et-extraterritorialite/> (consulté le 24 novembre 2025).
- *Géostratégiques*, N° 59 (« Les sanctions unilatérales et coercitives »), Paris, Académie de Géopolitique de Paris, Décembre 2022, lien : <https://academiedegeopolitiquedeparis.com/category/n-59-les-sanctions-coercitives-et-unilaterales/> (consulté le 24 novembre 2025).
- Grätz Jonas, Lionnet Philippe, Brengard Marcel, « Les Brics et l'évolution des rapports de force planétaires », *Die Volks Wirtschaft (La Vie Économique, Suisse)*, 1 avril 2025, lien : <https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2025/04/les-brics-et-levolution-des-rapports-de-force-planetaires/> (consulté le 24 novembre 2025).
- Rastbeen Ali (dir.), *Humanitarian Impact of Unilateral Sanctions and Over-Compliance. Theoretical challenges and practical implications*, Paris, Académie de Géopolitique de Paris, 2025, 324 p.
- *Multipolarization. Munich Security Report 2025*, Conférence de Munich sur la Sécurité, Février 2025, 151 p., lien : https://securityconference.org/assets/02_Dokumente/01_Publikationen/2025/MSR_2025/Multipolarization_%E2%80%93_Munich_Security_Report_2025.pdf (consulté le 24 novembre 2025).
- Simşek Ayhan, « Global order shifting from US-led unipolarity toward multipolarity: Munich Security Report », *Anadolu Ajansı* (AA), 10 février 2025, lien : <https://www.aa.com.tr/en/europe/global-order-shifting-from-us-led-unipolarity-toward-multipolarity-munich-security-report/3477327> (consulté le 24 novembre 2025).
- Wang Wen, « Wang Wen : cooperation des BRICS : remodeler le nouvel ordre de la gouvernance mondiale et dessiner une nouvelle image de la civilisation humaine » (discours), *Progressive International*, Rio (Brésil), 8 juillet 2025, lien : <https://progressive.international/blueprint/081e896e-6143-4cd5-bece-6d51f0c28174-brics-cooperation-reshaping-the-new-global-governance-order-and-drawing-a-new-picture-of-human-civilization/fr> (consulté le 24 novembre 2025).